

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, conseiller au Ministère de l'Intérieur, etc., président, pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

ITALIE. — Présidence du Comité central italien de la Croix rouge, via del Quirinale, 64, à *Rome*.

LUXEMBOURG. — M. le président du Comité central de secours aux militaires blessés, à *Luxembourg*.

MONTÉNÉGRO. — M. l'Archimandrite VISARION LJUBISA, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à *Cettinje*.

NORWÈGE. — M. F. STANG, Conseiller d'Etat, président, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le lieutenant-général de STUERS, président, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à *La Haye*.

PÉROU. — Mgr. J.-A. ROCA, président du Comité central des ambulances de la Croix rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — M. le docteur MARQUES, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, 5, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÉTRIUS GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Mgr MICHEL, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le Conseiller fédéral SCHENK, vice-président, pour le Comité de secours aux militaires suisses et à leurs familles, à *Berne*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

WURTEMBERG. — M. le docteur HAHN, président, pour la Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

Comité international. — Appel en faveur de la Société péruvienne (46^e circulaire), 5. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 8.

Afrique. — Les insurrections dans l'Afrique centrale, 9.

Allemagne. — Correspondance de Berlin, 12.

France. — Conférences de la Société française, 16.

Grande-Bretagne. — L'ordre de St-Jean de Jérusalem, 20. — Un nouveau manuel pour les lois de la guerre, 23.

Pérou. — Une violation de la Convention de Genève, 23.

Wurtemberg. — Le docteur Hahn (*nécrologie*), 26.

Les lois de la guerre sur terre. Manuel publié par l'Institut de droit international, 29

Le Bulletin international paraît tous les trois mois.

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale (1^{re} zone), **six francs.**

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).